



FONDATION
CANADIENNE
DES FEMMES



FONDATIONS
COMMUNAUTAIRES
DU CANADA

**FONDS
ÉGALITÉ**

PRINCIPES POUR LE FINANCEMENT FÉMINISTE



Le présent document énonce des principes généraux pour une approche féministe du financement. Il a été créé en partenariat avec la Fondation canadienne des femmes, les Fondations communautaires du Canada et le Fonds Égalité (anciennement le Fonds MATCH international pour la femme). Ce document évolutif donne un aperçu de nos premières réflexions sur la manière dont nous nous efforcerons de vivre nos valeurs. Ces principes sont un travail en cours de réalisation; ils expriment une partie de ce que nous faisons déjà et signalent des secteurs que nous voulons améliorer. Ils ne sont pas exhaustifs, étant donné que nous apprenons à mesure que nous concrétisons nos ambitions en tant qu'organismes de financement féministe. Ce sont des valeurs et des idées puissantes que nous aspirons à respecter. Nous continuerons à peaufiner ces principes, et à ajouter des exemples pratiques pour illustrer et dynamiser notre approche et nos parcours.

PARTIE I : PRINCIPES POUR LES PHILANTHROPE ET LES DONATEUR ET DONATRICE FÉMINISTES

Voici ce que nous avons en commun en tant qu'individus et organismes « philanthropes féministes », quel que soit le montant de notre contribution. C'est ainsi que nous collaborons entre nous, avec ceux et celles qui nous offrent leur appui et des dons, de même qu'avec nos partenaires et nos intervenantes et intervenants. Les philanthropes féministes...



1. croient que nous devons défaire les relations et les structures sociales patriarcales. Ces relations et structures de « pouvoir sur » ont nui à tout le monde, en particulier aux femmes, aux filles, aux personnes trans et non binaires.



2. visent à accroître le pouvoir et l'ambition de TOUTES les femmes, les filles et les personnes trans et non binaires – dont les identités, origines et expériences de vie sont diverses. L'honorable Rosemary Brown a déclaré : « Tant que nous n'aurons pas toutes réussi, aucune d'entre nous n'aura réussi ». Ce sont des paroles qui inspirent une ligne de conduite.



3. recherchent la vérité, la réconciliation et les pratiques de décolonisation. Nous reconnaissons que le colonialisme est une cause fondamentale des relations de « pouvoir sur » et de l'inégalité des genres au Canada et dans le monde.

4. suscitent et soutiennent des initiatives et des mouvements collectifs, en s'inspirant des organismes dirigés par les personnes qu'ils représentent et en accord avec le principe qu'il ne faut « rien faire pour nous sans nous ». Les philanthropes féministes estiment que le « rendement des investissements » peut prendre différentes formes, et que le résultat financier n'est pas la seule mesure importante.



5. contribuent à l'égalité des genres par une approche fondée sur les points forts. Cela signifie que l'on ne doit pas se contenter de donner aux « fonds déficitaires », mais qu'il faut aussi investir dans la résilience.

6. réfléchissent sur les déséquilibres de pouvoir dans leur propre vie. Des déséquilibres inhérents sont présents dans l'acte de donner et de recevoir. Nous reconnaissons l'existence de vastes déséquilibres de pouvoir dans les sphères sociales et économiques qui donnent des privilèges à certaines personnes et en oppriment d'autres en même temps. Les philanthropes féministes reconnaissent ces tensions et ces inégalités, et s'efforcent de tisser des relations plus égalitaires qui valorisent les expériences vécues.

7. ne craignent pas la remise en cause. Nous n'adoptons pas une attitude défensive lorsque nous devons apprendre des choses nouvelles, affronter des vérités difficiles et envisager des perspectives différentes. Des situations peuvent parfois nous mettre mal à l'aise, mais il importe d'y faire face.

8. innovent et font preuve d'ouverture à l'égard de nouvelles façons de travailler, tout en appliquant des recettes éprouvées. Nous portons une grande attention à ce dans quoi nous investissons et à ce que nous achetons, et nous stimulons le changement pour une plus grande égalité entre les genres.

PARTIE II : RENFORCER L'OCTROI DES SUBVENTIONS

Voici comment, en tant qu'organismes, nous pouvons nous investir dans l'octroi de subventions dans une perspective féministe et viser à faire mieux. Nous donnons la priorité aux organismes de financement qui œuvrent pour un changement transformateur en matière de genre. Ces organismes sont ceux qui :



- sont dirigés par des femmes, des filles et des personnes trans et non binaires et suscitent leur participation active, car elles sont les plus touchées par les inégalités entre les genres;
- appliquent une « approche intersectionnelle », reconnaissant les diversités chez les personnes et les collectivités, et s'y adaptant;
- créent des réseaux, des initiatives collectives, des partenariats et des mouvements;
- répondent aux besoins individuels immédiats des gens tout en s'efforçant de modifier les politiques, les lois et les institutions pour les améliorer;
- mènent des initiatives innovantes à l'aide de stratégies éprouvées;
- renforcent la résilience des individus et des collectivités, et visent à déplacer l'équilibre du pouvoir et du poids social vers les personnes démunies;
- prêtent attention aux expériences vécues par les diverses personnes avec lesquelles ils travaillent et les valorisent.



1. Notre objectif consiste à fournir des fonds durables qui couvrent les coûts administratifs et de base, sont souples et prévisibles, et s'étendent sur plusieurs années. Nous ne fournissons pas uniquement des fonds à court terme qui ne peuvent qu'être affectés aux « dépenses de services directs ». Nous nous emploierons à renforcer les capacités à long terme des organismes grâce à des subventions pluriannuelles qui peuvent couvrir partiellement les frais administratifs. Nous fournissons également un soutien financier pour des aspects que de nombreux organismes subventionnaires n'aiment pas toujours financer : le renforcement des capacités, le développement du leadership, le réseautage, la garde d'enfants, les coûts d'accessibilité, les repas, et ainsi de suite. C'est ce que l'on appelle parfois une approche « subventions plus »
2. Nous veillons à ce que nos processus d'octroi de subventions soient clairs et simples. Nous respectons les ressources limitées de nos bénéficiaires, des organismes ayant les capacités les plus réduites à ceux dont les capacités sont très étendues. Nos processus décisionnels sont transparents, et nous nous efforçons d'être responsables. Nous visons à assurer que nos formulaires de demande de subvention sont simples, faciles à comprendre et concrets. Les rapports que nos bénéficiaires de subvention doivent nous fournir se fondent sur une approche d'apprentissage. Nous leur demandons d'y consigner les informations d'impact les plus importantes et d'éviter les évaluations compliquées.
3. Nous réduisons les déséquilibres de pouvoir inhérents aux relations entre les organismes subventionnaires et les bénéficiaires par l'adoption d'une approche intersectionnelle. Nous utilisons des processus décisionnels participatifs afin que les femmes et les collectivités qui bénéficient le plus de notre travail aient leur mot à dire sur ce qui se passe. Nous cherchons à établir des relations basées sur la conviction que nous partageons des objectifs communs et que nous faisons tous de notre mieux à l'égard des problèmes que nous voulons résoudre.
4. Nous nous impliquons dans des partenariats, des collaborations et des coalitions. Nous évitons la concurrence avec d'autres organismes subventionnaires; nous cherchons plutôt à trouver des moyens de travailler ensemble vers un objectif commun. Nous encourageons les partenariats entre nos bénéficiaires et favorisons les initiatives inter-organisationnelles et inter-mouvements pour résoudre un problème ou profiter d'une occasion.
5. Nous veillons à ce que les mesures et les évaluations exigées des bénéficiaires répondent également à leurs besoins. La mesure et l'évaluation sont des outils qui peuvent favoriser l'apprentissage, illustrer l'impact et encourager les gens, les gouvernements et les organismes subventionnaires à soutenir les programmes communautaires. Nous aidons les bénéficiaires à mesurer l'impact d'une manière qui correspond véritablement à leur réalité et à orienter les résultats de manière à obtenir un soutien financier supplémentaire et une aide accrue de bénévoles.
6. Nous accordons une grande importance à la sécurité, à la santé et au bien-être de nos bénéficiaires. Le travail visant le changement peut être éreintant, et les cas d'épuisement professionnel sont fréquents. Nous aidons les personnes qui fournissent des services et les activistes à rechercher le bien-être, la santé, la sécurité et la résilience. Nous apprenons de leurs cheminements, les accompagnons et communiquons leurs récits. Nous respectons leur vie privée et ne transmettons que ce qu'elles se sentent à l'aise de partager.
7. Nous travaillons avec les personnes les plus touchées par l'inégalité des genres et concentrons nos efforts sur ce qui compte pour elles. Nous consultons et appliquons des approches participatives dans notre travail. Nous visons à transférer le pouvoir aux personnes les plus touchées par les décisions de financement. Nous prenons l'initiative auprès des personnes qui luttent en première ligne contre les inégalités entre les genres afin de construire un avenir plus équitable, plus durable et plus juste.



Restez en contact!

- **Visitez notre site Web**

- canadianwomen.org/fr/
- equalityfund.ca/fr/
- communityfoundations.ca/fr/



- **Suivez-nous sur Facebook**

- @canadianwomensfoundation
- @equalityfundca
- @communityfdnscanadahome



- **Suivez-nous sur Instagram**

- @canadianwomensfoundation
- @equalityfund
- @commfdnscanada



- **Suivez-nous sur LinkedIn**

- Fondation canadienne des femmes
- Fonds Égalité
- Fondations communautaires du Canada



- **Suivez-nous sur Twitter**

- @cdnwomenfdn
- @equality_fund
- @CommFdnsCanada

